

France Telecom : M. Darcos montre ses biceps !

- Actualités syndicales -



**Magazine des comités d'entreprise - Elus du
personnel élus, comite d'entreprise**

La CFE-CGC se félicite de l'action du ministère de M. Darcos qui a fait démonstration de fermeté vis-à-vis de France Telecom et de son service de santé au travail qui ne répondait pas à sa mission !

L'agrément a été refusé en citant les dysfonctionnements sur les thèmes suivants :

- ▶ une organisation en rapport avec la mobilité instituée,
- ▶ un effectif de médecins suffisant,
- ▶ la nécessité de la pluridisciplinarité,
- ▶ le respect de l'éthique et de la déontologie dans la pratique des lignes d'écoute. Leur fonctionnement ne doit pas amputer l'action réglementaire des médecins,
- ▶ le respect du travail des médecins sur les conditions de travail sur le terrain,
- ▶ les locaux médicaux doivent respecter un minimum de normes,
- ▶ un contrôle social par les partenaires sociaux qui soit effectif et non virtuel !

Par cette action, le ministère montre son « bras armé », ce qui est une des grandes pistes de l'amélioration du fonctionnement des services de santé au travail.

La CFE-CGC félicite le ministère et l'invite à continuer son action !